



Référence : : C5 – 16 - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Réalisation d'un schéma directeur des Déchèteries communautaires

Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Estérel Côte d'Azur Agglomération

624 Chemin Aurélien
83700 SAINT RAPHAEL

Marie-Odile SICARD

Référente PLPDMA et Programme LIFE

mo.sicard@esterelcotedazur-agglo.fr

04 83 09 84 12

CONTEXTE

Le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est équipé de 4 déchèteries communautaires. Ces déchèteries publiques sont actuellement accessibles aux professionnels selon des conditions de flux et de quantités. Trois d'entre elles sont gérées en régie, une par un prestataire privé.

2 déchèteries font l'objet d'un projet de réhabilitation et de mise aux normes : Les Adrets de l'Estérel, Puget-sur-Argens.

2 déchèteries nouvelles sont en projet : Fréjus Nord et Roquebrune-sur-Argens.

L'Agglomération s'est engagée par ailleurs, dans le cadre du Programme LIFE, dans un projet d'acquisition d'un logiciel centralisé d'accessibilité et de facturation, afin de permettre l'amélioration et l'harmonisation du fonctionnement de ces déchèteries qui ne sont pas pour le moment en « réseau ». Elle envisage également de revoir les conditions d'accès à ses sites pour les professionnels en tenant compte des évolutions réglementaires et du développement de nouvelles filières REP. Enfin, elle souhaite favoriser le développement du réemploi (Action 6A du PLPDMA).

Aussi, avant d'engager ces nouvelles dépenses, l'Agglomération souhaite, une remise à plat du dispositif déchèteries dans le cadre de la réalisation d'un schéma directeur. Ce schéma fournira aux élus et aux techniciens l'information la plus large et la plus précise possible sur l'optimisation du parc des déchèteries avec la possibilité d'augmenter si besoin leur capacité d'accueil, d'en revoir les aménagements et le fonctionnement (travaux, matériel, horaires, sécurité des agents...), en y intégrant le projet de mise en place du logiciel centralisé, le développement de solutions de réemploi ainsi que la perspective de la création de 2 nouveaux sites.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Harmoniser et optimiser l'organisation, la gestion et le fonctionnement des déchèteries communautaires
- Disposer de sites modernes, aux normes et aux capacités suffisantes
- Améliorer le service offert aux administrés
- Planifier les investissements et les aménagements
- Prendre en compte les évolutions réglementaires
- Favoriser le réemploi

Objectifs quantitatifs

- Augmenter la part des déchets triés et valorisés
- Développer une filière de réemploi
- Rationaliser la fréquentation des déchèteries en réorientant certains professionnels vers des déchèteries professionnelles
- Mettre aux normes les déchèteries

Résultats quantitatifs

- Baisse des déchets des professionnels : - 43 % sur la déchèterie de Puget-sur-Argens (1^{er} sem. 23/ 1^{er} sem. 22)
- Augmentation des recettes des déchèteries : + 85 % en moyenne sur les 4 déchèteries (1^{er} sem. 23/ 1^{er} sem. 22)

Résultats qualitatifs

Cette étude n'a pas été à la hauteur de nos attentes, notamment pour ce qui concerne le projet Ressourcerie ainsi que le logiciel centralisé. L'absence de foncier disponible pour le projet de déchèterie sur la commune de Roquebrune-sur-Argens n'a quant à lui pas permis au bureau d'études de travailler sur un projet précis.

Toutefois elle a permis de dresser un audit technique précis des installations existantes et des non-conformités à traiter, elle a également confirmé la surexploitation des sites existants et la nécessité d'aménager 2 nouveaux sites.



Déchèterie de Puget-sur-Argens



Déchèterie de Saint Raphaël



MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Le Schéma Directeur sera réalisé sur la base d'un état des lieux et d'une caractérisation de l'organisation actuelle des différentes déchèteries du territoire : localisation, conditions et modalités d'accessibilité et de facturation, équipements existants, services offerts, fonctionnement, capacités ...

Il devra examiner les évolutions les plus pertinentes à proposer dans la gestion des déchèteries (extension, création, réaménagements...), la faisabilité de ces évolutions et leurs impacts (effets de transfert, impact sur les dépôts sauvages, évolution des tonnages) y compris le modèle économique (coût induit de fonctionnement des déchetteries transformées/créées - Recettes induites).

Le schéma comprendra un chapitre particulier relatif à l'identification d'une solution adaptée de gestion centralisée d'accessibilité et de facturation des déchèteries existantes et en projet, et fournira un rétroplanning de la mise en œuvre effective de ce projet afin que cette action puisse être réalisée dans le calendrier prévu par le LIFE.

Il transposera, de façon opérationnelle, les grandes orientations stratégiques identifiées par les élus (maîtrise des coûts de collecte, amélioration à coût constant de la qualité du service rendu aux usagers, amélioration du tri et la valorisation des déchets), dans un programme d'actions pluriannuel.

Planning

Phase 1 :

- Février/juin 2021 : Etat des lieux

Phase 2 :

- Juin/décembre 2021 : Etude prospective et proposition de scénarios

Phase 3A :

- Janvier/Mars 2022 : Etude comparative de 3 scénarios

Phase 3B :

- Mars/Décembre 2022 : Réalisation du Schéma directeur opérationnel / scénario retenu

Moyens humains

Réalisation : 1 cabinet d'étude

Suivi : 1 Comité de pilotage composé du Vice-Président délégué, du Directeur de Cabinet, du DGS, du DGA

1 Comité de suivi : techniciens et agents des services supports.

Moyens financiers

External assistance : 47 100 € TTC

Moyens techniques

Mise à disposition du Cabinet d'études de toutes les données techniques et financières disponibles ainsi que des études en cours pouvant avoir un impact sur l'organisation des déchèteries.
Visites sur sites

Partenaires mobilisés

Région Sud
Prestataire en charge de la Déchèterie de Fréjus
Services supports de l'Agglomération : Déchets, Services Techniques et Informatique notamment

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

De nombreuses données et études déjà disponibles en interne
Travail collaboratif entre de nombreux services et partenaires

Difficultés rencontrées

Le bureau d'étude initialement retenu n'a pas été à la hauteur des attentes pour cette étude et nous a fait perdre beaucoup de temps.

L'absence de foncier disponible sur la commune de Roquebrune n'a pas permis au bureau d'étude de travailler sur un projet concret mais seulement sur des hypothèses.

Recommandations

Disposer d'un maximum de données préalables.
Avoir si possible la maîtrise du foncier et vérifier les zonages et règlements applicables afin de gagner du temps.
